



LE MOT du PRESIDENT



Puisque nous sommes en fin d'année, voyons quels sont les points positifs de l'action du CIQ en 2017, et aussi les autres :

CE QUI CONSTITUE UNE AVANCEE :

L'engagement pour installer une **crèche** de 42 enfants au lieu et place de l'ancienne Trésorerie, rue Nostradamus, est enfin en voie de finalisation et les travaux seront terminés au printemps 2018 pour une ouverture en milieu d'année.

La **rénovation de l'avenue Fontenaille** (RD10), empruntée par 5.500 voitures/jour dans chaque sens, a été terminée en novembre dernier par l'asphaltage et le marquage au sol du dernier kilomètre, depuis les commerces jusqu'au parking des 3 Bons Dieux. Cette phase de travaux avait été précédée par la création du réseau pluvial sur la partie commerces/église Saint Jean Marie Vianney. Le plan de ralentissement des véhicules (plateau transversal et radar indicateur de vitesse) va être complété par la pose d'un coussin berlinois en amont des commerces.

La **sécurité** reste un sujet récurrent, même si notre quartier est considéré comme l'un des plus sûrs de la Ville. Deux actions ont été validées en 2017 :

La pose de deux caméras de surveillance supplémentaires, l'une au carrefour Baret/Cortésine, l'autre avenue Beauregard et l'augmentation des rondes par véhicule de police, en particulier les mois d'été.

Le **mur antibruit** de la rue St. Thomas de Villeneuve est constitué d'un parapet en béton surélevé (1,2 m) coté lavoir et de panneaux acoustiques en bois, d'une hauteur de 3 m, coté résidence « Le Fontenaille ». Ce dispositif doit être complété, mais les devis de réalisation montrent des coûts très élevés : environ 400.000 euros pour 25 mètres linaires coté immeuble et 90 mètres linaires coté lavoir pour des murs bois végétalisables. L'action conjuguée du CIQ et du Maire Adjoint devrait permettre la réalisation d'un tiers du projet en 2018.

La **rénovation par ENEDIS des transformateurs** situés à l'angle des rues Ste Victoire et Pétrarque, d'un montant de 4 millions, a pour objectif de réduire les nuisances sonores et améliorer les effets visuels du poste électrique.

La réalisation d'une enceinte d'insonorisation autour des 3 transformateurs, laisse espérer une baisse des nuisances sonores pouvant aller jusqu'à 30% (donnée constructeur). Le mur d'enceinte sera rehaussé et peint. Le CIQ a suggéré que ce mur d'une longueur de 40 m pour 2,8 m de haut, coté rue Ste Victoire, accueille une fresque décorative réalisée en coopération avec le CIQ, l'Ecole supérieure d'Aix, la directrice des affaires culturelles de la ville et le CIACU, avec un financement partiel d'ENEDIS. Ce projet a reçu un accueil favorable.

Le CIQ est force de proposition pour assurer le **plan de replantation** des voies du quartier selon un principe « un arbre abattu, 2 arbres plantés » difficile à respecter. En 2017 le Rond point de la Clinique Rambot a été modestement aménagé par la plantation d'un olivier de taille moyenne et d'arbustes en attente de croissance. Sur les 26 arbres ciblés pour être replantés en 2017, 14 l'ont été. Nos efforts visent à accélérer ce rythme pour 2018.

Au titre de la **mémoire du quartier**, le CIQ s'emploie, en collaboration avec le CAP, à identifier et à mettre en forme photographique, numérique, papier, l'histoire grande et petite du Quartier au travers d'anecdotes, des sites et des hommes. Les deux associations CAP et CIQ souhaitent que cet ouvrage soit l'occasion d'une interactivité avec les habitants du quartier.

CE SUR QUOI NOUS RESTONS VIGILANTS

Le **Parking Prêcheurs** (sous le Parc Rambot) a mobilisé les énergies du CIQ pour favoriser la circulation de l'information et rapprocher, si possible, les points de vue des partisans et opposants au projet.

Une réunion publique, à laquelle ont participé plus de 200 personnes, s'est tenue le 21 mars 2017, en présence de Mme le Maire, des élus, des personnels techniques et de la SEMEPA. Cette manifestation a donné lieu à des échanges vifs et a vu la mobilisation de groupes agissants contestataires.

Pour donner une suite constructive à celle-ci, Mme le Maire a souhaité que soit constitué un groupe de travail comprenant 8 personnes représentant à égalité des opposants et des partisans du projet.

Ce groupe de travail, composé de représentants d'Associations de défense de l'environnement et de membres des CIQ Pont de Béraud, Nord-est et Fédération des CIQ, favorables ou hostiles au projet, a été constitué et s'est réuni 3 fois.

Malgré la présentation détaillée du projet par la SEMEPA et par le CEMP (Maitres d'œuvre pour la construction du Parking et la rénovation du Parc), malgré les échanges entre participants chacun est resté sur ses positions.

Début septembre, le commissaire enquêteur a rendu un avis défavorable au projet.

La prochaine étape, si le permis de construire est déposé, sera-t-elle celle de la saisine du juge administratif ?

Le projet de **liaison piétonne** entre la route des Alpes et la route de Nice avance....lentement. Deux obstacles doivent être surmontés :

Le rétablissement du libre accès du chemin vicinal n°15, le long de la Torse, actuellement obstrué par certains propriétaires riverains : problème transféré aux services juridiques de la ville en vue d'une action judiciaire.

Le franchissement du Baret au bas de la Cortésine par la création d'un petit pont en bois .le fait que le lit du cours d'eau soit propriété privée sur quelques mètres n'est pas réellement un obstacle au projet, d'autant plus que l'acquisition d'une partie de la dite propriété a été voté par le Conseil Municipal début 2016.

Cette propriété Allais Torres est destinée à la création d'un parc naturel de plusieurs hectares, situé entre la traverse de la Cortésine et la rue des Ecoles Militaires.

L'acte notarié d'acquisition n'est pas signé fin novembre 2017, mais ce serait une question de semaines.....

Pour terminer, les questions se rapportant à l'application du **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**, à la **propreté**, à la lutte contre les **incivilités**, à la **sécurité**, à la **circulation** et à la qualité du service **AIX EN BUS**, resteront malheureusement d'actualité en 2018.

Pour rendre plus efficace notre action nous devons élargir nos équipes et augmenter nos moyens de communication :

Le site Internet du CIQ reçoit environ 10.000 visites/an pour 30.000 pages lues, c'est encourageant, mais insuffisant, car nous ne disposons que de 500 adresses mail. **Nous comptons sur vous pour nous communiquer votre adresse électronique en vous inscrivant sur : president@ciq-aix-pontdeberaud.fr.**

Enfin, nous espérons que certains d'entre vous seront intéressés pour rejoindre notre équipe ou faire acte de candidature aux fonctions d'administrateur, qui seront proposées lors de la prochaine AG en mars 2018, l'ensemble des mandats venant à renouvellement.

Nos statuts prévoient un nombre d'administrateurs pouvant atteindre 15, ce qui permet d'accueillir au moins 4 administrateurs supplémentaires : toutes les bonnes volontés sont donc encouragées.

L'appel à candidature sera diffusé par courriel et tract au mois de février 2018.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CIQ PONT DE BERAUD

VOUS SOUHAITE DE BONNES FETES

AINSI QU'UNE GRANDE ET BELLE

ANNEE 2018



QUESTIONS D'UN USAGER AUX RESPONSABLES DES TEC

Laissez votre véhicule au garage et utilisez les TEC !



Certes, ce refrain bien connu est rabâché à longueur de réunion par les responsables de la Mairie et d'Aix en Bus et pourtant

Il est impossible, en dépit des efforts du CIQ, d'obtenir des réponses précises sur les questions que se posent de façon récurrente les usagers des lignes 6, 140, 141 à savoir:

Pourquoi y a-t-il moitié moins de 6 que de 4 ou de 5 alors que notre quartier compte plus de scolaires que ceux du Val St André et les Hauts de Brunet réunis ?

Pourquoi les horaires du 6 et du 141 sont-ils si peu respectés, en retard durant les jours ordinaires et en avance durant les vacances ? Il semble que le non-respect des horaires de départ affichés à la gare routière et au parking des Trois bons Dieux en soit l'une des raisons.

Pourquoi les horaires de passage du 140 ne sont-ils pas affichés sur les tableaux prévus à cet effet, est-ce une ligne aléatoire ?

Pourquoi les horaires du 140 sont-ils placés à une hauteur démesurée à l'arrêt Victor-Hugo ? Peut-être pour en rendre plus difficile la consultation...

Pourquoi, dans certaines stations comme à St Jean, avoir placé les horaires du 140 juste au dessus des sièges et donc, parfaitement illisibles pour les personnes assises, obligeant ainsi les "lecteurs" assis ou debout à quelques contorsions peu appréciées par les usagers ?

Pourquoi est-il si difficile de faire baisser la marche d'accès aux bus et pourquoi aussi faut-il risquer au départ ou au moment de l'arrêt une secousse telle que parfois le trajet se termine aux urgences avec un poignet cassé ou autres dommages ?

Certains chauffeurs sont très attentifs et je les en remercie.

Enfin, last but not the least, peut-on espérer revoir dans un avenir proche fonctionner le tableau d'affichage des temps de passage des bus à l'arrêt Victor-Hugo ?

Bien entendu ces questions ne sont malheureusement pas limitatives mais, si quelque responsable municipal ou d'Aix en Bus, pouvait apporter quelques réponses ou solutions et les transmettre au CIQ Pont de Beraud, le malheureux usager que je suis verrait d'un tout autre œil les bus 6, 140 et 141.

Encombrants,

Vous avez dit « encombrants » ?

Que faire des : vieux canapé, machine hors service, sommier, sanitaire

En premier, je pense à en demander la reprise lors de l'achat.

En second, je téléphone au service des Encombrants (Prix d'un appel local)

O 800 003 111

pour faire enlever ce qui n'a pu être repris.

Ce service qui est gratuit demande un délai de 2 à 3 semaines pour intervenir.

Il ne prend que ce qui est **en dehors des résidences ou copropriétés**, d'où la nécessité d'en faire le **dépôt sur le trottoir le soir, la veille du passage.**

Si un déménagement doit avoir lieu penser aux délais pour ne pas laisser derrière soi ce qui n'a pas été emporté.

Au lendemain de Noël éviter de déposer les vieux jouets sur la voie publique.

Par ce geste, j'essaie juste de ne polluer ni mon environnement ni celui des autres.

Les trottoirs ne sont pas là pour recueillir ce qui m'embarrasse.

Merci pour votre coopération.



Vandalisme au Parc Rambot

Les sanisettes du Parc Rambot ont dû être supprimées par suite d'actes de vandalisme importants et récurrents.

Leur coût de maintenance s'étant avéré prohibitif, la Mairie s'est résolue à les supprimer.

Espérons que les services de la Mairie sauront trouver une solution à ce problème causé par un regrettable incivisme.

Stationnement intermittent

Les camionnettes de notre pizzaiolo et de Media bus stationnent par intermittence sur les emplacements qui leur sont dévolus.

Malheureusement, il arrive que des conducteurs indéclicats ne respectent pas ces emplacements entraînant ainsi quelques difficultés avec les "ayant droits".

Les services de la Mairie se sont engagés à rendre plus visible l'interdiction de stationner afin de lutter contre le stationnement abusif.

Panneau lumineux

Installé en face de la boulangerie, le panneau lumineux censé indiquer le nombre de places disponibles dans les parkings avoisinants fonctionne de façon erratique depuis quelque temps.

Dans sa partie haute, il semble mentionner un parking pour l'instant inexistant

Nous espérons que les services concernés sauront remédier à ce dysfonctionnement.

Baptême en vue

Le jardin pour enfants au droit de la Résidence "Le Chopin" n'étant doté d'aucun nom, le CIQ a proposé à la Mairie de le baptiser du nom de "GEORGES CANDILIS", 1913-1995, architecte du Petit Nice architecte classé au Patrimoine du XXème siècle.

Le dossier est en cours d'instruction

Diabline ou pas

Le CIQ n'a pu obtenir confirmation du projet de Diabline qui, suivant la rumeur, serait étudié pour relier le parking Rambot à la fontaine des Arts et Métiers ou même, aux 3 Places.

Il semble plus vraisemblable que cette rumeur ne sera guère confirmée ...

Stade Handisport

La rénovation et la mise aux normes du plateau sportif par les services du Département sont pratiquement achevées, et il ne demeure que la piste d'athlétisme à terminer.



BULLETIN D'ADHÉSION ET DE SOUTIEN CIQ PONT DE BÉRAUD 2018

AGIR pour améliorer la vie dans notre Quartier

NOM..... Prénom.....

Adresse.....

Tél..... Email.....

Le :/...../

Cotisation individuelle : 12 € - Cotisation collective (Copropriété) : 8 €

Règlement - Espèces - Par chèque à l'ordre du **CIQ PONT DE BÉRAUD**

CIQ PONT DE BÉRAUD :- 62 Avenue Fontenaille - 13100 Aix en Provence

site : www.ciq-aix-pontdeberaud.fr

e-mail - president@ciq-aix-pontdeberaud.fr